



# Communiqué

le 16/12/2015

## Avenir Secours ou le délire d'un syndicat non-représentatif

Quelle mouche à piqué cette organisation syndicale non représentative pour voter pour l'intégration des officiers de sapeurs-pompiers volontaires (SPV) dans les équipes de direction des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) lors de la Conférence Nationale des Services d'Incendie et de Secours (CNSIS) du 19 novembre 2015 ?

Avenir Secours n'a pas hésité à adopter une position contraire à ce qu'elle revendique au quotidien : la défense des officiers de sapeurs-pompiers professionnels, (SPP) tout cela en criant haut et fort qu'elle est ultra majoritaire !

### RETOUR SUR LA CNSIS DU 19 NOVEMBRE 2015 :

Cette réunion portait entre autres sur un avis de un projet de décret modifiant une partie réglementaire du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) en vue de la nomination d'un officier de SPV dans l'équipe de direction des SDIS.

Une seule organisation syndicale de sapeurs-pompiers professionnels a voté **POUR** : Avenir Secours !

**Comment aujourd'hui peut-on revendiquer être la seule organisation à défendre les officiers professionnels en acceptant de voir des officiers dont ce n'est pas le métier assis dans des fonctions de direction ?**

A quand les SDIS gérés par des agents dont ce n'est pas le métier ?

Pour le SNSPP-PATS-FO, il ne s'agit pas de créer une polémique sur nos collègues sapeurs-pompiers volontaires mais nous ne pouvons tolérer une telle situation : si les sapeurs-pompiers volontaires ont bien une place centrale dans l'échiquier des SDIS elle ne peut se situer au niveau de l'équipe de direction !

Cette situation n'existe nulle part ailleurs !

Comment avenir secours peut-il prétendre défendre le dossier emplois supérieurs de direction (ESD) pour les officiers sapeurs-pompiers professionnels (SPP) tout en permettant aux officiers volontaires d'accéder à ces emplois ?

Quel tour de passe-passe est encore capable d'accepter cette organisation pour rester siéger à la CNSIS au détriment de ses propres mandants ?

Collègues officiers, continuerez-vous à faire confiance à cette organisation syndicale qui vendrait père et mère pour sauver ses sièges et qui scie lentement mais sûrement la branche sur laquelle nous sommes assis ?

Que dire également de ces élus rencontrés la veille de la CNSIS et qui feignaient de déplorer cette situation argumentant que la mise en œuvre dans leur département serait extrêmement délicate voire impossible et qui votaient dès le lendemain favorablement à cette proposition ?

Entre organisation syndicale non représentative irresponsable et élus amnésiques quel crédit peut-on accorder à cette CNSIS ?

## **STOP au simulacre !**

**Si comme nous, vous pensez que la défense des collègues et du service public doit être la seule priorité d'un syndicat, qu'il faut en finir avec les discours politiques, les promesses en l'air et les petits arrangements entre amis,**

## **REJOIGNEZ LE SNSPP-PATS-FO !**

*Proposer- négocier-contracter*

[www.snspp-pats.com](http://www.snspp-pats.com)

[snspp-pats@snspp.fr](mailto:snspp-pats@snspp.fr)

[www.facebook.com/snspp.pats.fo](https://www.facebook.com/snspp.pats.fo)

[www.twitter.com/SNSPP\\_PATS](https://www.twitter.com/SNSPP_PATS)

**SNSPP-PATS-FO**

05 56 83 08 18

34 avenue Nelly Deganne

33120 Arcachon